



CANADA

Communiqué

n° 6

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 16 JANVIER 1973

DÉCLARATION (TRADUITE DE L'ANGLAIS)
FAITE À HELSINKI LE 16 JANVIER 1973
PAR M. E. A. CÔTÉ,
REPRÉSENTANT DU CANADA AUX
ENTRETIENS MULTILATÉRAUX PRÉLIMINAIRES
POUR LA PRÉPARATION DE
L'ÉVENTUELLE CONFÉRENCE POUR LA
SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Monsieur le Président,

Je suis heureux d'avoir ici l'occasion d'annoncer que mon gouvernement appuie l'ordre du jour proposé par mon distingué collègue belge. Nous sommes d'avis que cet ordre du jour traduit une attitude raisonnable et pratique et qu'il correspond, à en juger d'après les consultations engagées ces derniers mois, aux thèmes que la plupart des participants voudraient voir traiter à la future conférence.

Nous désirons également appuyer le principe d'un lien étroit entre l'ordre du jour proposé et les projets de mandats présentés par la Belgique, l'Italie et le Danemark. L'élaboration de mandats clairement définis ou la délimitation des attributions des organes qui, durant la deuxième phase de la conférence, seront chargés d'examiner en détail les divers points de l'ordre du jour, est l'expression concrète de ce que nous entendions par une préparation soignée et adéquate de la conférence. Nous estimons qu'il sera essentiel de se mettre d'accord sur ces mandats si l'on veut en arriver au genre d'entente entre toutes les parties qui doit précéder la décision de convoquer la conférence. Les points soulevés dans ces documents ne devraient étonner personne car il nous semble qu'on en a déjà discuté au cours des consultations bilatérales et multilatérales que les pays représentés ici ont eues ces derniers mois.

Le Canada s'intéresse particulièrement et attache une importance toute spéciale aux travaux du comité qu'il propose de mettre sur pied pour l'étude du troisième point du projet d'ordre du jour déposé par notre collègue belge. Nous désirons associer le Canada le plus étroitement possible aux propositions faites par notre collègue danois. En appuyant la proposition danoise, je crois utile de mentionner que nous considérons le mandat comme étant étroitement relié au point correspondant de l'ordre du jour proposé par la Belgique; les deux textes se complètent. A notre avis, ce mandat décrit et explicite le point de l'ordre du jour proposé en termes plus généraux, et il en va de même pour les autres mandats.

Les progrès dans ce domaine seront sans doute lents à réaliser, mais ils constituent à nos yeux un complément essentiel aux autres mesures que, nous l'espérons, la conférence prendra pour accroître la sécurité, la stabilité et la confiance en Europe. Il ne suffira pas que les gouvernements s'entendent sur quelques principes destinés à régir les relations entre Etats ou accroissent la coopération entre organismes gouvernementaux. Le processus de la détente ne sera pas complet s'il ne touche pas, d'une manière précise, les peuples de nos pays. Pour ce faire, nous devons trouver des moyens pratiques de réduire progressivement les barrières qui entravent la liberté de mouvement des personnes et la diffusion de l'information, barrières qui évoquent aujourd'hui une ère antérieure et de mauvais souvenirs.

CONFERENCE DE COPENHAGUE

Le Canada a manifesté à plus d'une reprise son intérêt à cet égard, et tout dernièrement encore, lorsque le gouvernement a fait connaître son programme au Parlement canadien au début du mois. Le discours du Trône contenait le passage suivant: "Des entretiens multilatéraux préliminaires en vue de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, depuis si longtemps attendue, sont en cours. Le Canada a insisté pour que la conférence elle-même, à laquelle il prendra part, accorde toute l'importance voulue aux questions de la liberté de déplacement des gens, de la liberté de commerce, d'information et de diffusion technologique entre l'Est et l'Ouest."

Le Canada est particulièrement bien placé pour juger de la valeur de cette proposition, car notre société est une mosaïque de peuples venus d'autres contrées et qui se sont installés chez nous libres de vivre où ils le désirent. Nos valeurs culturelles prennent leur source en plus d'un endroit, mais surtout en Europe. Nous croyons que notre société a été immensément enrichie par l'interaction des ressources humaines et culturelles ainsi apportées et par notre accès à la gamme la plus étendue possible d'informations et d'idées. Nous croyons donc que, dans un univers où les distances sont de plus en plus réduites, c'est là l'orientation que nous devrions tous prendre.

Vu la nature de la population canadienne, composée en grande partie de personnes venues d'Europe et qui y ont encore de la famille, nous considérons que ce point contient un élément particulièrement important, celui de la réunification ou de la réunion périodique des familles. Nous sommes assez réalistes pour reconnaître que ce n'est pas un problème facile, et qu'il faudra tenir compte d'aspects juridiques et autres. Toute mesure prise à cet égard devra évidemment rallier le consentement mutuel des Etats participants, mais nous insistons sur la nécessité de donner, dans ce domaine, le plus de poids possible aux considérations humanitaires.

Quant aux autres éléments des attributions que l'on se propose de donner au comité, ils ont été expliqués avec une grande éloquence par mon collègue danois. Il ne me reste plus qu'à dire que, selon nous, tous les Etats ici représentés, y compris le Canada, ont de grands avantages à tirer de la multiplication des échanges culturels et éducatifs et de la diffusion plus libre de l'information. De profondes modifications surviennent actuellement dans le milieu culturel et éducatif de chacun de nos pays et nos peuples devront affronter des défis posés à leurs valeurs personnelles par les conditions de vie moderne. C'est pourquoi il faut élargir le contenu des échanges culturels: ce fait, le document que l'on vous a distribué le reconnaît. A la lumière de cet accroissement des échanges, on peut prévoir que le Canada jouera un rôle, car il a tout intérêt à maintenir les échanges culturels avec l'Europe qui ont marqué et enrichi sa croissance par le passé.

CONFIDENTIAL

La révolution scientifique et technologique et le flot considérable de l'information diffusée, à quoi s'ajoutent bon nombre d'autres facteurs économiques et sociaux, militent en faveur de nouvelles méthodes d'enseignement. Nous espérons que ce domaine fournira l'occasion d'une collaboration étendue, notamment par les échanges d'expériences concernant les méthodes d'enseignement et la multiplication des occasions d'étudier et de faire des recherches à l'étranger.

Les échanges culturels et éducatifs seraient plus efficaces si nous parvenions à stimuler davantage l'échange de l'information entre nos pays. Nous disposons des moyens les plus poussés pour la diffusion des idées et de l'information; nous devrions y avoir recours de plus en plus afin d'accroître la compréhension entre les pays sans laquelle notre développement culturel mutuel ne pourra atteindre son plein épanouissement.

Monsieur le Président, en appuyant les propositions formulées par notre collègue du Danemark, nous exprimons le désir de voir tous les autres pays ici représentés examiner cette question avec une grande ouverture d'esprit. Il n'y va pas de notre intérêt de faire de la propagande, de porter des accusations, de créer un sentiment d'insécurité ni de miner le climat de confiance qui règne ici. Nous désirons au contraire renforcer ce climat de confiance en veillant à ce que des mesures réalistes et significatives soient prises en vue de rendre les échanges entre nos peuples progressivement plus significatifs. Nous tenons à souligner que ces mesures ne constitueront qu'un premier pas, mais un premier pas important.

Un des objectifs de cette conférence, celui de créer des conditions plus favorables en Europe, ne sera pas atteint si la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ne s'attaque pas résolument à la question des contacts entre les hommes. On peut affirmer à juste titre que l'heureuse issue de cette question constituera la pierre de touche du succès de la conférence.

COPIE DE LA REUNION